

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance restreinte du jeudi 19 septembre 2019**

D01_190919

L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf septembre à quinze heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance restreinte, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Présentation et approbation de la proposition d'attribution des primes de responsabilités pédagogiques pour le Secteur santé

Membres présents : Jean-Luc REBOUD, Jean-Gabriel VALAY, Pierre GILLOIS, Patricia LADRET, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA.

Membres représentés : Valérie CHANAL (procuration à Séverine RUSSET PENKETH), Sylviane HENNEBICQ (procuration à Pierre GILLOIS), Thierry MENISSIER (procuration à Jean-Gabriel VALAY), Dominique RIEU (procuration à Jean-Luc REBOUD), Michèle ROMBAUT (procuration à Patricia LADRET), Delphine ALDEBERT-MORIN (procuration à Virginie ZAMPA).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

La proposition d'attribution des primes de responsabilités pédagogiques pour le Secteur santé est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	19
Membres présents	6
Membres représentés	6
Nombre de votants	12
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions	1
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition d'attribution des primes de responsabilités pédagogiques pour le Secteur santé.

Fait à St Martin d'Hères, le 27 septembre 2019

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 08/10/2019

Transmis au Rectorat le : 08/10/2019